

INDEX EGALITÉ FEMMES / HOMMES

Odalys, acteur sur le sujet majeur de l'égalité professionnelle



Selon la loi dite « Loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel » promulguée le 5 septembre 2018, chaque entreprise doit mesurer sa performance en matière d'égalité professionnelle.

L'analyse des pratiques relevées au prisme des indicateurs* ci-dessous permet à Odalys Vacances et Odalys Campus d'atteindre sur l'année 2020 le score de **79 POINTS SUR 100**.

Odalys
VACANCES

Odalys
CAMPUS

*L'index de l'égalité Femmes / Hommes est mesuré au travers de plusieurs indicateurs :

• Écarts de rémunérations entre les femmes et les hommes :	39/40
• Accès aux augmentations entre les femmes et les hommes :	20/20
• Accès aux promotions entre les femmes et les hommes :	15/15
• Accès aux augmentations au retour de congé maternité :	0/15
• Accès aux postes à responsabilités entre les femmes et les hommes :	5/10